

Procès-verbal de la réunion du CA 10 mars 2014

approuvé

Présents :

<i>Josette Neunez</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Hubert Preiser</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Arlette Crapez Nizot</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Jean Gengler</i>	<i>Infor Homes Wallonie</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>	<i>Maryse Dauvin</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Bernard Toubeau</i>	<i>Espace Seniors</i>	<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>		
<i>Dominique Blondeel</i>	<i>Infor Homes Wallonie</i>		

Absents :

Confédération des Seniors Socialistes
FGTB Seniors

Invitée :

Kiriaki Karpitsaris *Secrétaire administrative*

1. Approbation du PV du CA du 20 janvier 2014 :

Le CA approuve le PV de la réunion du CA du 20 janvier 2014.

2. Actualité :

a. Récupération du matériel et équipement de la CAS :

Le secrétaire du CA fait le point sur le matériel récupéré. Tout y est à l'exception d'une boîte de 25 dvd vierges, un hub usb, un cd de logiciel (suite office) et l'anti-virus. Un courrier sera envoyé à Guy Sanpo et à Jacques Mabilles afin de signaler le matériel manquant.

b. Récupération des documents comptables :

Le secrétaire du CA raconte le déroulement de la visite chez Guy Sanpo pour la récupération du matériel et de la comptabilité. Aucun document comptable n'a été remis car le recommandé envoyé par la CAS selon les desiderata de Guy Sanpo n'a pas été réceptionné. Légalement la comptabilité originale de la CAS doit se trouver au bureau de la CAS.

La trésorière s'étant informée, la première solution serait de demander l'intervention d'un des vérificateurs aux comptes pour demander la restitution des documents comptables.

La dernière solution serait de faire appel à un avocat ou à un Huissier. L'Huissier étant moins coûteux car les tarifs sont fixés par acte, il est proposé de faire appel à un Huissier dans un premier temps.

Le CA décide de prendre ses renseignements auprès d'un Huissier de Justice afin de mettre en demeure Monsieur Sanpo de rendre l'intégralité des documents comptables de la CAS. La secrétaire administrative est chargée de se renseigner sur les honoraires, les frais de justice et/ou tout autre frais pour la CAS.

Afin d'éviter tout problème pour la CAS, il est important de faire toutes les démarches nécessaires pour récupérer les documents et en faire part à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour prouver la bonne foi de la CAS.

c. Récupération du contrôle de l'administration du site :

Le courrier officiel recommandé par lequel la Présidente a demandé à Monsieur Mabilles l'accès au site de la CAS est demeuré lettre morte. Le secrétaire du CA s'est chargé d'un appel d'offre auprès de 2 autres gestionnaires de sites. Il est demandé de faire cette même proposition à une troisième personne afin que la CAS soit légalement en ordre en ayant fait au moins 3 appels d'offre.

Renseignements pris, l'adresse www.cas-seniors.be est la propriété de la CAS. Soit la CAS récupère cette adresse, éventuellement par voie d'Huissier de Justice, soit elle crée un nouveau site à partir d'une nouvelle adresse.

d. Démissions

Guy Sanpo a informé oralement le Secrétaire du CA, lorsqu'il est venu à son domicile le 1^{er} mars dernier, qu'il remettait son mandat de représentant de C2S à la CAS. Renée Vankeleffe a fait de même par écrit. Cette dernière étant la Présidente de C2S, il faut envoyer un courrier officiel afin qu'un nouveau représentant et un nouveau suppléant soient nommés.

Luc Jansen de la FGTB Seniors ayant également démissionné il y a quelques temps, un courrier doit être envoyé à Gilbert Lonnoy, Président de la FGTB Seniors, afin qu'un nouveau suppléant soit mandaté.

3. Présentation de 2 associations :

Florence Lebailly présente **Espace Seniors**

Josette Neunez présente **Les Aînés du MOC**

4. Mémoire :

Le premier jet est à retravailler. Un groupe de travail est donc proposé et se réunira le mardi 25 mars 2014 à 10h00 à la rue des deux Eglises. Le groupe de travail se compose de : Florence Lebailly et/ou Dominique Blondeel, Arlette Crapez-Nizot, Sylvain Etchegaray, Hubert Preiser et François Verhulst.

5. Divers :

a. Subsides de la Province de Namur pour les CCCA :

La présidente rapporte un entretien avec Madame Isabelle Delhaye de la Province de Namur qui souhaite que Christian Dhanis se charge des CCCA dans la Province de Namur. Un subsidie de 10.000,00€ est prévu, la CAS doit donc proposer un projet détaillé. Ce projet pourra servir à demander des subsides aux autres provinces.

La proposition de « formation aux CCCA » proposée lors du bureau du 17 février dernier est toujours d'actualité. Le site de la CAS et la boîte à outils étant des outils des CCCA, ils peuvent justifier une subvention.

Le CA décide de travailler avec Christian DHANIS afin de mettre en place le projet de formation pour les CCCA. L'équipe de volontaires pour ce faire est constituée de Christian Dhanis, Florence Lebailly, Amélie Hosdey-Radoux et François Verhulst.

b. CCCA :

Florence Lebailly fait le point sur les CCCA. Il manque actuellement un référent pour la région de Charleroi et pour le Luxembourg. Il est proposé de demander à Monsieur Christian BOULEY d'être le référent de la CAS pour le Luxembourg.

La proposition suivante est émise : travailler selon 3 niveaux :

1^{er} niveau : prévoir des réunions de Présidents de CCCA par arrondissements,

2^{ème} niveau : réunir les Echevins du 3^{ème} âge une fois par an,

3^{ème} niveau : Réunir des experts (CAS, Région wallonne,...)

Compte tenu des prochaines élections et des changements de responsabilités, il est urgent d'introduire une demande de subsides auprès de Monsieur FURLAN pour l'année 2014. (Les justificatifs évoqués lors de ce CA sont l'emploi, le site, les CCCA, ...)

Le CA souligne qu'il faut impérativement retrouver la convention existante entre la CAS et la Région wallonne. Jacques Maeschalck va tenter d'en obtenir une copie.

c. CCCA de Watermael-Boitsfort :

Un nouveau CCCA est lancé, la première réunion aura lieu le 28 mars à 10h30. François Verhulst et Arlette Crapez-Nizot y participeront pour représenter la CAS.

d. Commissions :

Citoyenneté : une nouvelle réunion est prévue le 23 avril.

TIC : François Verhulst établit un canevas afin de l'envoyer aux membres pour solliciter leur participation.

e. Document à la Région bruxelloise :

Arlette Crapez-Nizot annonce qu'elle a eu un contact avec Monsieur Dominique Verveiren qui a pris en charge cette question au cabinet de Monsieur Rudy Vervoort, suite à la demande que le cabinet lui-même nous avait adressée. (à suivre)